



La forêt de Meerdael

Tout le monde connaît le bois d'Héverlé et la forêt de Meerdael, qui, au sud de la ville de l'*Alma Mater*, déploient leurs ombrages séculaires.

Le bois d'Héverlé fait partie du village du même nom. La forêt de Meerdael, elle, est située presque entièrement sur le territoire de Bierbeek (1).

Ces beaux et profonds massifs sont pour les Louvanistes ce que sont, pour les Bruxellois, le bois de la Cambre et la forêt de Soignes. Ce sont aussi des lambeaux de l'antique Forêt Charbonnière qui, au temps de César, se prolongeait sans interruption depuis l'Océan jusqu'au Rhin.

Amant passionné des randonnées sylvestres, je n'ai pas manqué de les explorer, de même que l'exquis vallon des Eaux-Douces qui les sépare et où Eugène Gens allait musier autrefois.

Mon intention, toutefois, n'est pas de les décrire en détail : il doit y avoir, à Louvain, des touristes plus à même que moi d'en parler.

Je me bornerai, aujourd'hui, à publier quelques notes concernant la forêt de Meerdael et à faire l'analyse d'une judicieuse et substantielle étude consacrée à ce bois par un de nos archéologues les plus distingués, M. Charles Dens.

Je consacrerai un deuxième article à un des plus beaux sites de la forêt, celui où se trouvent les « arbres jumeaux », et un troisième à un vallon peu distant du bois, celui de Molendaal.

× × ×

Meerdael est orthographié *Miradal* dans un acte du XII^e siècle (1147). Un document de 1464, exhumé par M. God. Kürth, indique : *Bos de Merdaus, Merdaul, Mardaul* (2).

La forêt de ce nom, comme le bois d'Héverlé d'ailleurs, appartient depuis plusieurs siècles à la maison d'Arenberg. Ces

bois ont toujours dépendu des baronnies de Bierbeek et d'Héverlé, que possédait cette famille.

Au XVIII^e siècle, ces bois avaient une grande réputation de beauté, ainsi que le constata, en termes amusants, un dendrologue de l'époque :

« Lorsqu'on veut voir, dans ce pays, des forêts qui réunissent les agréments de la chasse et de la promenade, on doit parcourir celles de S. A. le duc d'Arenberg, près de Louvain, où les routes pour la chasse, les points de vue, les échappées, etc. ont été saisis avec beaucoup de goût et font un ensemble des plus agréables, par la variété que le philosophe, le cultivateur, le chasseur et les dames même y rencontrent » (1).

Dans la suite, l'exploitation de ces forêts n'a plus été faite avec le même souci de l'esthétique. Sans avoir, d'autre part, l'excuse des ducs Jean I^{er} et Wenecelas, qui ordonnèrent d'importants défrichements « comme l'unique moyen de purger le pays des bandes nombreuses de routiers et de brigands qui, dans ces temps de guerres incessantes, y trouvaient un asile impénétrable », sans avoir, dis-je, cette excuse, on a maintes fois porté la cognée çà et là dans ces vieux bois seigneuriaux.

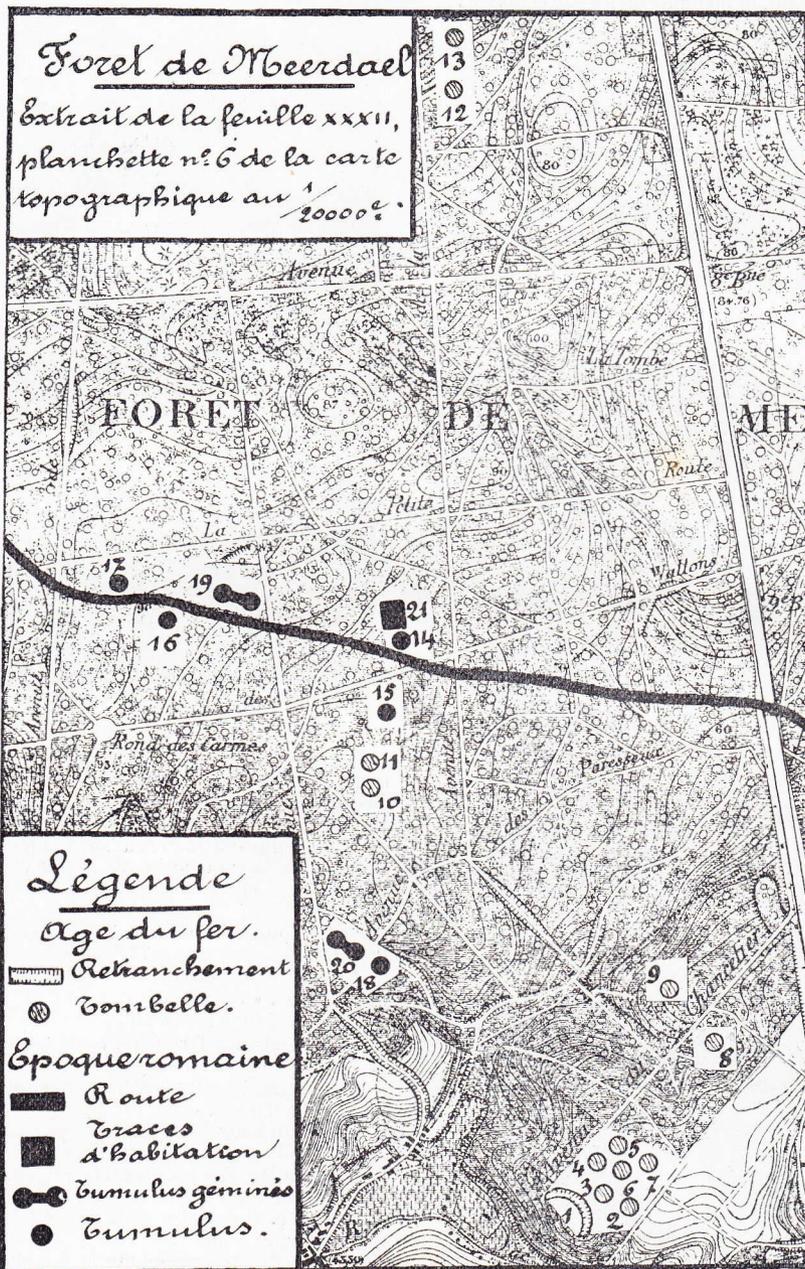
Eugène Gens s'en plaint il y a trois quarts de siècle : « Depuis une trentaine d'années, les dérotements ont recommencé ; le bois du Parc tout entier et une partie du bois de Molendaal ont disparu, et chaque année encore quelques arpents de la vieille forêt sont convertis en champs de luzerne ou de froment. Il ne reste plus aujourd'hui que ce qu'il faut strictement pour que ses nobles propriétaires puissent y faire à l'ombre leur promenade de quatre lieues » (2).

L'aimable poète renouvela sa protestation en 1878 et il ajouta : « Dans la forêt même, les hautes futaies font place à de tristes et monotones sapinières » (3).

Depuis que ces lignes ont été écrites, les défrichements ont heureusement cessé. Avec non moins de plaisir, les touristes verraient l'illustre famille qui possède ce vaste domaine boisé, sauvegarder da-

vantage la beauté des allées et des massifs.

Chose curieuse, la forêt de Meerdael n'était pas parsemée de retranchements monastiques comme le *Sonienbosch*. Le monastère cistercien de Val-Duc, à Hamme-Mille, devait toutefois se trouver en plein bois, lorsque le duc Henri II le fonda en 1235 (4).



(1) Bierbeek est un village très étendu : sa superficie est de 3,789 hectares.

A elle seule, la forêt de Meerdael occupe presque le tiers du territoire de cette commune, soit 1,150 hectares environ.

On donne habituellement le nom de *bois de Molendaal* à la partie orientale de la forêt, c'est-à-dire à la partie située au delà de la drève des Dieux.

(2) *La Frontière linguistique*, pp. 157 et 200.

A signaler dans le voisinage de la forêt, les hameaux de *Meere* et de *Meerbeek*. *Meer* signifie tantôt étang, marais, tantôt limite. Meerdael doit vraisemblablement se traduire par « le vallon du Marais ».

(1) DE POEDERLÉ L'AÎNÉ, *Manuel de l'Arboriste et du Forestier belgiques* (1772).

(2) *Le Château d'Héverlé*, 1844.

(3) *La Belgique illustrée* (1^{re} édition).

(4) Val-Duc est devenu une habitation de plaisance qui, il y a quelques années, appartenait à la famille de Marnix. Le château est moderne et peu remarquable. Le parc qui l'entoure en fait toute la charme. Il me souvient d'y avoir vu, près des pignons à redans de l'ancienne brasserie abbatiale, un saule magnifique, fort bien conservé, et dont les longues branches pendantes se reflètent dans le miroir d'un étang.

La forêt de Meerdael était autrefois très giboyeuse. « Elle est grande et belle, et assez renommée, tant pour son aménité et plaisance, que pour les bestes (servans au deduit de la chasse) qui y sont en infiny nombre. » C'est en ces termes qu'en parle Gucciardin.

La chasse en Belgique a toujours été libre, tandis que dans d'autres pays ce plaisir était réservé aux nobles. La prérogative d'avoir une garenne (*Warande*) ou chasse gardée était toutefois restreinte dans certaines limites. Les souverains brabançons ne pouvaient en établir qu'un certain nombre, parmi lesquelles figurait le bois de Meerdael, avec la forêt de Soignes et le Saven-terloo, à Dieghem. Leurs sujets n'en obtenaient qu'au moyen de lettres patentes (ALPH. WAUTERS).

C'est dans la *Meerdaelbosch* que les ducs brabançons organisaient leurs grandes chasses au sanglier; ils se retiraient alors dans le château de Louvain.

Le duc Antoine de Bourgogne, grand Nemrod devant l'Éternel, comme tous les ducs brabançons, s'y trouvait le 21 octobre 1415, pour prendre part à une chasse qui devait avoir lieu le lendemain dans la forêt de Meerdael, lorsqu'il reçut une lettre du roi de France, l'invitant à aller combattre les Anglais. Sans attendre que ses troupes fussent réunies, il se dirigea vers la France. Il arriva à marches forcées à Azincourt, lorsque la bataille était déjà perdue, fond sur les ennemis sans même être revêtu de ses armes et reçut bientôt la mort, avec quelques seigneurs qui l'avaient suivi.

Galesloot nous donne les détails que voici, au sujet des chasses qui eurent lieu à Meerdael à cette époque: « La chasse au sanglier commençait dans les premiers jours d'octobre et durait jusqu'à la fin décembre. Elle se faisait pendant une partie de la saison dans la forêt de Soignes et, pendant une autre, dans celle de Meerdael, ou bien encore dans les bois de l'abbaye de Villers. En 1407, le duc Antoine fit même transporter douze lits dans cette belle abbaye, pour s'y installer avec ses amis et ses veneurs.

« Ces seigneurs arrivaient régulièrement en brillant équipage de chasse. Leurs meutes, jointes à celles du prince, formaient un nombre de chiens tel, que rarement le sanglier courait longtemps » (1).

× × ×

Les fouilles du sol, si précieuses pour jeter quelque lumière sur la période préhistorique, ont été longtemps trop négligées. De nos jours, les archéologues s'en occupent activement.

En 1906, M. Dens a entrepris de longues recherches dans la partie méridionale de la forêt de Meerdael, c'est-à-dire dans la zone argileuse.

Ces fouilles ont donné lieu à des découvertes fort intéressantes, que M. Dens a consignées dans les *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles* (t. XXII, pp. 208 à 218).

Ces découvertes se rapportent à deux périodes, l'âge du fer et l'époque romaine. La carte dressée par l'auteur des fouilles et que la Société d'Archéologie a bien voulu me communiquer, le montre clairement.

La chaussée de Louvain à Namur, qu'on voit sur la carte, permet de s'orienter aisément.

L'âge du fer est représenté sur cette carte dans une partie de la forêt dont l'abbaye bénédictine de Saint-Nicaise, à Reims, devint propriétaire au XIII^e siècle (2).

En cet endroit (on l'appelle *enceinte Saint-Nicaise*), il existe un petit camp retranché (n° 1) et douze tumulus (2 à 13).

« Le point fortifié en question, de forme segmentaire, est éta-

(1) *Recherches historiques sur la Maison de chasse des ducs de Brabant et de l'ancienne cour de Bruxelles.*

(2) Les bénédictins de Saint-Nicaise avaient d'autres biens aux environs de Louvain.

A Bierbeek, ils possédaient le patronat de l'église. L'abbaye mère y avait un prieuré où elle envoyait six chanoines, quelquefois moins. En 1562, ce prieuré fut détruit sur les instances de Philippe II. Les biens, cens et dîmes que Saint-Nicaise possédait dans ce village, passèrent alors à la Faculté de théologie de Louvain.

La terre de Hamme a appartenu aussi pendant plusieurs siècles à cet ordre religieux *Guide fidèle*.

pli à l'angle extrême d'un promontoire de 90 mètres d'altitude, baigné à sa base par les eaux de la Nethen. Il est défendu, vers le plateau, par une levée de 9 mètres de large, construite en arc de cercle, dont le rayon n'a que 55 mètres. Des deux autres côtés, les pentes très abruptes du promontoire rendaient tout retranchement superflu. Ce lieu de défense, d'où la vue s'étend sur toute la vallée de la Nethen, est de si peu d'étendue, qu'on doit plutôt le considérer comme un poste d'observation. Il paraîtrait peu vraisemblable de faire remonter ce travail à la période néolithique, mais nous l'attribuons plutôt à l'âge du fer, en raison de son voisinage immédiat avec les tombes de cette époque. »

Il n'est pas douteux, toutefois, que Meerdael ait été habité à l'époque néolithique, comme le prouvent d'assez nombreuses trouvailles d'objets en silex, notamment aux plateaux de *la Tombe*, de *la Warande* et du *Schustelberg*.

Les tombelles sont toutes très considérables et elles doivent renfermer chacune les restes de plusieurs individus. Le tertre n° 8 atteint une longueur de 30 mètres et 3 mètres de hauteur.

Ces monticules renferment des bûchers superposés, comme l'a prouvé l'examen du tertre n° 2, au sujet duquel M. Dens écrit :

« L'exploration de ce grand tertre, bien que partielle, n'en a pas moins mis à jour cinq sépultures à incinération, avec traces de bûcher, et nul doute qu'il n'en contienne encore.

» L'aire de ces cinq bûchers s'étendait à des niveaux bien différents, deux sur le sol primitif, un autre à 75 centimètres de hauteur, le quatrième à 1^m50 et le dernier à 2 mètres, par conséquent à 80 centimètres du sommet (1). Ces sépultures, établies par étage, démontrent qu'on surélevait le tertre à chaque nouvelle incinération.

» Parmi les cendres des bûchers s'éparpillaient quelques tessons de la poterie si caractéristique de l'époque, et les ossements, soigneusement recueillis, se trouvaient un peu à l'écart, réunis en tas ou enfois dans une petite cavité. »

× × ×

L'autre zone où M. Dens s'est livré à des recherches, s'étend le long d'une voie romaine qui n'avait pas encore été signalée jusqu'à présent et qui traverse la forêt de Meerdael de l'est à l'ouest, sur un parcours de 3 kilomètres.

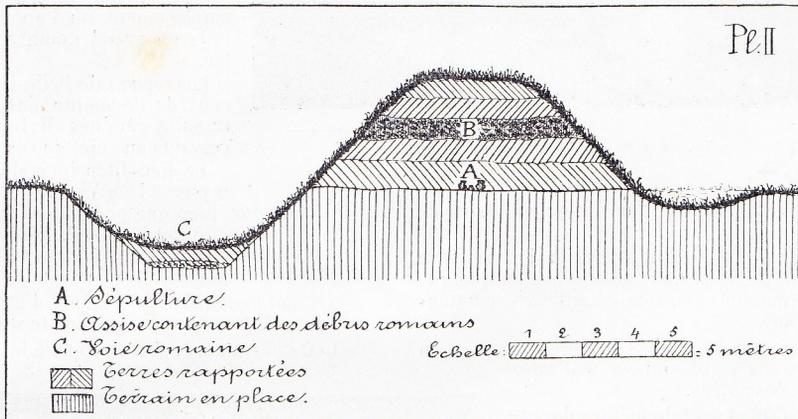
M. Dens nous donne, à propos de cette antique voie de communication, ainsi que des trouvailles qu'il fit aux environs, des indications curieuses qu'on lira avec intérêt. Je lui laisse la parole :

« Bien qu'abandonnée depuis longtemps et cachée sous les taillis, elle est encore connue sous la dénomination de « Vieux chemin de Tirlemont ». Cet abandon doit dater du courant du XVIII^e siècle, époque où furent aménagées les avenues qui sillonnent le bois. Il fut si difficile de faire oublier aux charretiers cette voie de communication qu'on dut la barrer en maints endroits par des fossés et des levées en terre encore visibles aujourd'hui.

» Au sortir du bois, vers l'ouest, des défrichements et la mise en valeur des terrains ont fait disparaître les traces de cette route sur un parcours de 1,400 mètres; mais nous la retrouvons encore en usage, bordée de maisons et toujours dénommée « Vieux chemin de Tirlemont », au hameau de Mille : elle coupe, en cet endroit, l'antique *via regia* de Louvain à Namur, et à leur bifurcation s'élevait jadis un tumulus si considérable que Ferraris a cru devoir l'indiquer sur sa carte manuscrite (1775).

» Dans la direction de l'est, à l'orée de la forêt, la voie romaine se perd également dans les champs pour se retrouver, 600 mètres plus loin, au centre du village de Weert-Saint-Georges, dans un chemin profondément raviné, dit *les fonds de Tirlemont*. Celui-ci, au delà du village, se prolonge sous la forme d'une route moderne, traverse la Dyle pour venir joindre, de l'autre côté de la vallée, la route d'Ottembourg, au lieu dit *Diepenborne* (la source profonde).

» Peut-être cette voie se prolongeait-elle plus loin, vers Bruxelles, dont elle tend nettement à prendre la direction.



Coupe transversale de la tombelle n° 16 et de la voie romaine.

(1) Ce tertre a 2^m80 de hauteur. Son diamètre est de 20 mètres.

» Le diverticulum de Meerdael n'a pas plus de 3^m50 de largeur et il est établi presque partout en tranchée plus ou moins profonde, suivant les pentes qu'il s'agissait d'adoucir. A l'enceinte des Renards, la tranchée atteint 3 mètres de profondeur et entaille une côte très raide, en haut de laquelle règne, de chaque côté du chemin, une sorte de retranchement fort effacé et destiné, semble-t-il, à en défendre l'accès le cas échéant.

» Ce chemin était partout empierré et ce pavement, composé



Tumulus romain près de l'avenue des Paresseux.

de cailloux roulés, est souvent remis à jour lorsqu'on plante de jeunes arbres.

» Si nous avons été aussi affirmatif touchant l'origine du « Vieux chemin de Tirlemont », c'est que son âge est, en quelque sorte, authentiqué par les tumulus et les tombelles belgo-romaines qui le bordent ou l'avoisinent.

» On compte, à Meerdael, six tombelles belgo-romaines, non point disposées en groupe, mais disséminées à d'assez grandes distances les unes des autres.

» Comme toutes ces sépultures sont de mêmes dimensions et présentent le même aspect, nous prendrons comme type le n° 16, le seul, du reste, qui était inviolé.

» A l'encontre du tertre de l'âge du fer, qui est en calotte sphérique, la tombelle belgo-romaine, à Meerdael, affecte la forme bien arrêtée d'un cône tronqué de 9 mètres de diamètre à sa base et 3^m50 à son terre-plein, sur 2 mètres de hauteur.

» Le n° 16 est situé si près du chemin romain que son pied se confond avec le talus. Il a été élevé en assises successives, les premières prélevées aux environs immédiats, ce qui lui constitue, autour de la base, une sorte de fossé ; les assises supérieures proviennent d'un peu plus loin et, parmi elles, on en distingue une beaucoup plus foncée, toute farcie de débris romains. Nous aurons l'occasion de parler plus loin de cette particularité.

» Les ossements incinérés et le mobilier funéraire, composé de poteries, n'étaient pas, comme d'ordinaire, enfouis dans un caveau ou *loculus*, mais déposés à même sur le sol primitif. En élevant le tertre, il aura donc fallu, pour maintenir ces vases dans la position verticale qu'ils avaient conservée, masser la terre tout autour avec un soin méticuleux. La disposition de ces poteries est intéressante, en ce sens qu'elle montre bien qu'on avait voulu dresser le couvert en l'honneur du défunt. Celui-ci, représenté en l'occurrence par ses restes incinérés, avait, à sa gauche, deux vases destinés aux aliments et, en face de lui, deux lagènes et une minuscule bouteille en verre, tandis qu'à sa droite s'épalaient quatre assiettes creuses et une grande soucoupe en terre rouge vernissée. A l'écart et à 50 centimètres de distance se trouvait un amas de ferrailles ayant subi l'action d'un feu violent et réunies en un tout par l'oxydation ; on y distingue facilement de grands clous et des équerres plaquées de bronze qui constituaient sans doute la

ferrure du coffre bustuaire dans lequel le défunt a été incinéré et qu'on aura recueilli dans le bûcher en même temps que les cendres.

» Les autres tombelles avaient été violées à une époque inconnue et probablement fort ancienne, car les gardes forestiers de Meerdael, qui se succèdent de père en fils, n'ont pas osé parler d'explorations de ce genre. Néanmoins, un tertre n° 17 nous a fourni encore une urnule, quelques tessons, un fer de lance (?), le tout également disposé sur le sol primitif. Un autre (n° 18), éventré par hasard il y a quarante ans, recélait toute une série de vases conservés au château d'Héverlé.

» Nous avons dit que, dans la coupe de la tombe n° 16 apparaissait une assise de terre noire remplie de débris romains. Une petite tranchée ouverte à 14 mètres de distance nous a fait découvrir l'endroit où l'on avait pris ces terres : sur ce point abondent les fragments de tegulæ, des tessons, des morceaux de ciment, des débris de ferraille et du bois brûlé, vestiges certains d'une habitation.

» Cette constatation montre que le tertre a été élevé à une époque de décadence et presque sur les ruines d'un établissement. Du reste, la forme du goulot des vases céramiques trouvés dans ces différentes sépultures est typique pour une très basse époque.

» Nous en dirons autant des tumulus de Belle-Besogne, dont les terres rapportées contiennent aussi beaucoup de débris romains, mais nous n'avons pas encore pu retrouver le lieu de leur provenance.

» Indiquons encore l'enceinte des Carmes (1), emplacement où l'on rencontre des fragments de tuile en grand nombre et qu'il serait utile de fouiller.

Les tertres de Belle-Besogne (n° 19), de même que ceux de l'enceinte des Brocards (n° 21), sont des tumulus géminés. M. Dens donne maints détails intéressants au sujet de ces monuments funéraires.

Le lieu-dit principal de la partie de la forêt que traverse le « Vieux chemin de Tirlemont » s'appelle *de Warande*, nom que porte aussi l'avenue qui y conduit et qui coupe le bois du nord au sud. D'après une tradition très vivace, toute une ville aurait existé autrefois en ces lieux, qu'une carte de 1710 montre parsemée de grandes clairières.

Le mot *warande* ne désignant d'habitude qu'un bois de peu d'étendue, M. Dens suppose que cette zone fertile a été cultivée jadis.

Cette partie de la forêt rappelle les prouesses cynégétiques des



Tombelle de l'âge du fer (enceinte Saint-Nicaise).

(1) Les Carmes déchaussés avaient, au sud de la forêt de Meerdael, un couvent appelé *l'ermitage de Nethen*. Cette retraite religieuse fut fondée en 1087, sous la protection du prince de Valdemont. Les ermites qui y vivaient avaient un régime très sévère et ils ne se nourrissaient que de légumes (*Genève fiabel*).

Un accord de 1606 entre ces religieux et les habitants de Nethen mérite d'être rappelé : ceux-ci se réservaient le droit d'utiliser une route créée par la congrégation, afin de pouvoir, le cas échéant, se réfugier avec leurs bestiaux dans le bois de Meerdael. Les Carmes durent se prêter à cette exigence, parce qu'ils avaient supprimé un chemin menant au village (TARLIER et WAUTERS).

anciens souverains du Brabant. En compulsant les archives de la vénerie des ducs brabançons, l'érudit historien archéologue Galesloot, cité plus haut, a trouvé un compte où il est dit que, le 17 octobre 1431, un sanglier chassé par Philippe le Bon trouva la mort à côté des sépultures de Meerdael : *aen de thommen op Meerdael* (1).

Si vous avez parcouru déjà la forêt de Meerdael, vous aurez constaté que le sol présente en maints endroits un aspect très tourmenté. On y voit un grand nombre d'excavations creusées par la main de l'homme. Quelle en est l'origine? On l'ignore. D'après M. Dens, elles pourraient être un souvenir d'anciens sièges d'exploitation de la limonite que recèle le sous-sol.

Dans toutes les terres de déblai on constate la présence de quantités considérables de scories, voire de petits lingots de fer, derniers vestiges probables d'une industrie métallurgique belgo-romaine.

Je crois être l'interprète du monde touriste en félicitant M. Dens de ses intéressants travaux, et j'émet l'espoir que ses études ultérieures nous réserveront encore maintes notices semblables à celle que je viens de résumer.

ARTHUR COSYN.

Bibliographie

Le prix marqué est le prix fort en librairie; celui entre parenthèses est le prix réduit auquel le T. C. B. peut fournir l'ouvrage à ses sociétaires. A moins d'indication contraire, les frais de port et d'envoi sont à payer en sus.

JOANNE. — **Géographies départementales**, volumes in-12, illustrés, avec carte du département. Prix : 1 franc (0.85) :

N° 12. *Aveyron*, carte au 620.000^e, 7^e édition, 1909.

N° 51. *Marne*, carte au 450.000^e, 8^e édition, 1909.

JOANNE. — **Algérie et Tunisie**, guide rédigé par JACQUETON, BERNARD et GSELL, avec 11 cartes et 23 plans, vol. in-16, rel., 446 p. Paris, Hachette, 1909. Prix : 12 francs (9.00).

JOANNE. — **Auvergne**, guide avec 68 cartes et 14 plans, vol. in-16, rel., 412 p. Paris, Hachette, 1909. Prix : 7 fr. 50 (5.65).

JOANNE. — **Bretagne**, guide rédigé par PAUL GRUYER, avec 51 cartes et 15 plans, vol. in-16, 441 p. Paris, Hachette, 1909. Prix : 7 fr. 50 (5.65).

JOANNE. — **Bretagne**, les routes les plus fréquentées, guide-diamant avec 16 cartes et 7 plans, vol. in-12, cart., 224 p. Paris, Hachette, 1909. Prix : 2 francs (1.50).

JOANNE. — **Rome et ses environs**, guide avec 2 cartes, 1 grand plan, 17 autres plans, 25 grav. (extrait de *Guide de l'Italie*), vol. in-16, 160 p. Paris, Hachette, 1909. Prix : 2 fr. 50 (1.90).

JOANNE. — **Paris en huit jours**, guide avec 54 plans et 49 illustrations, dont 12 en couleurs, vol. in-32, 104 p. Paris, Hachette, 1909. Ce guide, établi d'une façon excessivement pratique, donne également un programme de visite en cinq jours. Prix : 3 francs (2.25).

JOANNE. — **Pyrénées**, les routes les plus fréquentées, guide-diamant avec 1 carte et 7 plans, vol. in-12, 147 p. Paris, Hachette, 1909. Prix : 2 francs (1.50).

JOANNE. — **Grèce**, nouvelle édition, en un seul volume, rédigé par G. FOGÈRES, avec 23 cartes, 46 plans, 25 grav., vol. in-16, rel., 514 p. Paris, Hachette, 1909. Prix : 15 francs (11.25).

JOANNE. — **Italie**, guide avec 10 cartes et 80 plans, vol. in-16, rel., 514 p. Paris, Hachette, 1909. Prix : 10 francs (7.50).

JOANNE. — **Monographies-guides**, volumes in-16, illustrés, avec cartes et plans, éditions 1909 :

Biarritz, Bayonne, Saint-Jean de Luz et environs, 1 carte, 3 plans, gravures, 80 p. Prix : 1 franc (0.75).

Bordeaux et ses environs, 3 cartes, 1 plan, 15 grav., 51 p. Prix : 1 franc (0.75).

Boulogne-sur-Mer, Le Touquet, Berck et leurs environs, 2 cartes, 3 plans, 16 grav., 58 p. Prix : 1 franc (0.75).

Chamonix et le mont Blanc (Argentières, Saint-Gervais, Les Contamines, Vallorcine), 7 cartes, 1 plan, 18 grav., 1 panorama, 88 p. Prix : 1 franc (0.75).

Chantilly et le Musée Condé, 3 cartes, 2 plans, 11 grav., 28 p. Prix : fr. 0.50 (0.40).

(1) *La province de Brabant sous l'empire romain* (Revue d'Histoire et d'Archéologie, 1850-1860).

Dans ce mémoire, Galesloot parle aussi des chasses ducales qui eurent pour théâtre le bois de Loobosch, situé près de Velthem et qu'on défricha sous le règne de Charles-Quint.

Coincidence curieuse, les comptes de la vénerie font aussi mention de tombes situées dans ce bois.

Clermont-Ferrand, Royat et leurs environs, 3 cartes, 3 plans, 18 grav., 69 p. Prix : 1 franc (0.75).

Le Havre et ses environs, 3 cartes, 1 plan, 10 grav., 41 p. Prix : 1 franc (0.75).

Menton et ses environs, 2 cartes, 1 plan, 15 grav., 66 p. Prix : 1 franc (0.75).

Nancy, ses environs et l'Exposition de 1909, 1 carte, 2 plans, 13 grav., 8-39 p. Prix : 1 franc (0.75).

De Nice à Monaco, avec cartes, plans et grav., 108 p. Prix : 1 franc (0.75).

Nîmes, le Pont du Gard, Aigues-Mortes, Saint-Gilles, 1 carte, 2 plans, 13 grav., 48 p. Prix : 1 franc (0.75).

Orléans et ses environs, 1 carte, 1 plan, 14 grav., 68 p. Prix : 1 fr. (0.75).

Poitiers et ses environs, 2 cartes, 1 plan, 11 grav., 28 p. Prix : 1 fr. (0.75).

Saint-Sébastien et ses environs, 1 carte, 1 plan, 16 grav., 43 p. Prix : 1 franc (0.75).

Tours et ses environs, 1 carte, 1 plan, 11 grav., 32 p. Prix : 1 fr. (0.75).

Versailles : la ville, le château, les Trianons, 4 plans et 9 grav., 70 p. Prix : 1 franc (0.75).

BAEDEKER. — **Allemagne du Nord**, guide avec 21 cartes et 69 plans, 13^e édit., vol. in-16, rel., 368 p., 1909. Prix : 10 francs (7.50).

BAEDEKER. — **Bavière du Sud, Tyrol, Salzbourg, Haute et Basse-Autriche, Styrie, Carniole, Carinthie**, guide avec 66 cartes, 12 plans, 8 panoramas, 33^e édit., vol. in-16, rel., 664 p., 1908. Prix : 10 francs (7.50). (En allemand.)

BAEDEKER. — **Italie**, des Alpes à Naples, guide avec 25 cartes, 29 plans de villes et 23 autres plans, 3^e édition, vol. in-16, rel., 455 p., 1909. Ce guide est le résumé des trois guides Baedeker de l'Italie. Prix : 10 francs (7.50).

BAEDEKER. — **La Suisse et les parties limitrophes de la Savoie et de l'Italie**, guide avec 72 cartes, 19 plans, 12 panoramas, 26^e éd., vol. in-16, rel., 579 p. 1909. Prix : 10 francs (7.50).

BAEDEKER. — **Suède et Norvège**, avec le Danemark et des excursions en Islande et au Spitzberg, guide avec 43 cartes, 23 plans, plusieurs panoramas et une annexe sur les langues suédoise et norvégienne. 9^e édition. 1 vol. in-12, 468 p., 1909. (En anglais.) Prix : 10 francs (7.50). Cette édition anglaise remplace dans la Bibliothèque du T. C. B. la dernière édition française, qui remonte à 1898.

CAMPBELL. — **La Belgique et le Luxembourg**, cartes en couleurs au 320.000^e pour cyclistes et automobilistes, avec un guide contenant des plans de villes et l'indication des curiosités, excursions, distances. Edition 1909. Prix : 1 fr. 50 (1.30).

Guide illustré de La Panne et des environs (Furnes, Nieuport, Ypres, Dunkerque), 1 vol. in-12, ill., 68 p. Bruxelles, Groenvelt, 1909. Prix : 1 franc (0.85).

VÉRA (Ed.). — **Guides pratiques illustrés**, volumes in-8^o, Bruges, Geuens 1909 :

I. *Bruges*, avec plan, 3^e édition, 44 p. Prix : fr. 0.50 (0.40).

II. *Ostende*, avec plan, 31 p. Prix : fr. 0.50 (0.40).

III. *Blankenberghe et Heyst*, avec 2 plans, 28 p. Prix : fr. 0.50 (0.40).

IV. *Nieuport, La Panne, Furnes*, avec 2 plans, 27 p. Prix : fr. 0.50 (0.40).

V. *Au littoral belge* (de La Panne à Knocke), avec 1 carte, 5 plans, 4 aquarelles et 70 illustrations, 112 p. Prix : 1 fr. 50 (1.20).

TOURING CLUB D'ITALIE. — **Carte d'Italie** au 650.000^e pour automobilistes, en 4 couleurs. Feuille I. Italie septentrionale et parties limitrophes de la France, de la Suisse et de l'Autriche, 1909. Prix, au T. C. I. : 3 francs (au T. C. B., port compris, 3 fr. 50).

LAURENS (éditeur, Paris). — **Les villes d'art célèbres**, volumes pet. in-4^o. Prix : broché, 4 fr. (3.20) ; relié, 5 fr. (4.20) : N° 40. *Avignon et le comtat venaisin*, par ANDRÉ HALLAYS, avec 127 grav., 184 p., 1909.

N° 41. *Caen et Bayeux*, par HENRI PRENTOUT, avec 108 gravures, 152 p., 1909.

Pour les 39 autres volumes parus, voir le Catalogue de la bibliothèque, et le *Bulletin officiel* des 15 septembre 1908 et 30 juin 1909.

LAURENS (éditeur, Paris). — **Petites monographies des grands édifices de la France**, sous la direction de Lefevre-Pontalis ; volumes in-12, ill. Prix : 2 francs (1.70) brochés ; 2 fr. 50 (2.20) reliés :

N° 3. *L'abbaye de Vézelay*, par CHARLES PORÉE, avec plan et 39 grav., 96 p., 1909.

Voir nos 1, *Château de Coucy*, et 2, *Cathédrale de Chartres*, dans le *Bulletin officiel* du 30 juin 1909.

TOURING CLUB DE BELGIQUE

Cotisation annuelle de sociétaire :

3 francs

Les dames sont admises

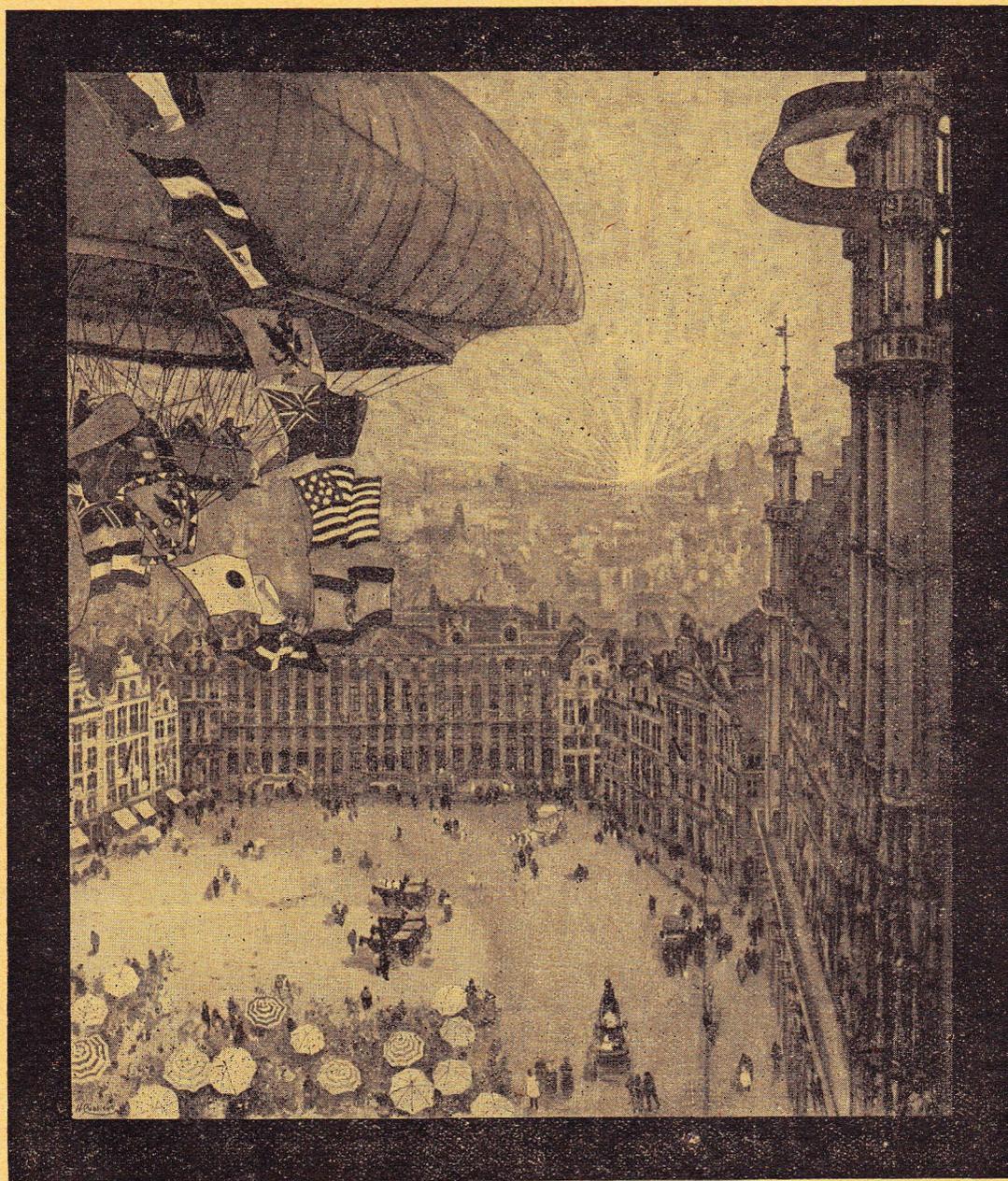


SOCIÉTÉ ROYALE

Envoi gratuit de l'Annuaire, du Manuel du touriste, du Manuel de conversation, du Catalogue de la bibliothèque et, deux fois par mois, du Bulletin officiel illustré.

ABONNEMENTS A L'EXPOSITION :

POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB, 15 FRANCS AU LIEU DE 20 FRANCS



ABONNEMENTS A L'EXPOSITION :

POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB, 15 FRANCS AU LIEU DE 20 FRANCS

Exposition Universelle — et Internationale de Bruxelles

Avril-novembre 1910